

ETAIENT CONVOQUES :

Voir liste ci-jointe

PRESENTS :

Voir liste de présence ci-jointe

Assistaient également à cette réunion :

- Roger PAILLES – Vice-Président de la Communauté de communes en charge du développement économique,
- Jean-Pierre MENDOZA – Conseiller municipal de Vinça
- Guillaume LAURANT, Chef de projet Petites Ville de Demain et Coordinateur du Pôle Ingénierie Territoriale de la Communauté de Communes Conflent Canigó
- Catherine COCHET – Chargée de Mission Développement économique Communauté de Communes Conflent Canigó
- Florian CHARDON – Directeur Syndicat Mixte Canigou Grand Site (uniquement pour le point 1 de l'Ordre du jour)
- Christophe ANDREUX Coordonnateur dispositif Tremplin (uniquement pour le point 1 de l'Ordre du jour)

Ordre du jour :

1/ Présentation dispositif Tremplin

Par Christophe ANDREUX (coordinateur Tremplin – Syndicat Mixte Canigó et PNRPC)

2/ Dossiers OCMACS

3/ Signature Pacte Construction Bois Occitanie

4/ Proposition du Comité de sélection des candidats – Terrains ZAE Vinça

5/ Questions diverses

Point 1/2/3/4/5 - Contenu de la Commission Développement Economique – support Power Point

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

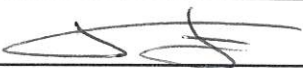
Fait à PRADES, le 14/06/2022.

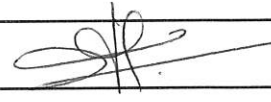
Le Vice-Président,

R. PAILLES.

Commission Développement Economique

Réunion du 13 juin 2022 - 18h00

Commune	Titre	Nom	Prénom	Signature
Président de Commission	M.	PAILLES	Roger	
ARBOUSSOLS	M.	MONTANOLA	Galdric	
BAILLESTAVY	M.	MINCHIN	Jean-Philippe	
CASTEIL	M.	CHAUVEAU	Olivier	
CATLLAR	Mme	PECH	Catherine	
CLARA VILLERACH	M.	SALIES	Stéphane	
CODALET	M.	MASSELOT	Patrick	
CONAT BELLANS	Mme	JOULIA	Anne	
CORNEILLA DE CONFLENT	M.	MONET	Ludovic	
ESCARO	Mme	LLAPASSET	Cécile	
ESPIRA DE CONFLENT	M.	SABARDEIL	Alain	
ESPIRA DE CONFLENT	M.	BATHFIELD	Benjamin	
ESTOHER	M.	CHATELUS	Erik	
EUS	M.	MORLANS	Robert	
FILLOLS	M.	BINOCHÉ	Arnaud	
FONTPEDROUSE	Mme	OLIVIERI	Chantal	<i>excusé</i>
FUILLA	M.	LABORDE	Jean-François	
JUJOLS	Mme	SABOY	Delphine	
LOS MASOS	Mme	BOUCHEZ	Florence	
MANTET	M.	BLAISE	Jean-Luc	
MARQUIXANES	M.	LAFONT	Michel	
MOLITG LES BAINS	M.	MAROUBY	Daniel	
MOSSET	Mme	ESPINAL	Anne	
NOHEDES	M.	BEGUE	Thierry	
NYER	M.	SALIES	Louis	

PRADES	Mme	PREVOT	Elisabeth	
PRADES	Mme	VIVES	Aude	
PY	M.	GILARDI	Philippe	
RIGARDA	Mme	CRASTRES	Brigitte	
SAHORRE	M.	XIFRE	Jean-Jacques	
SOUANYAS	M.	BOBE	Guy	
TARERACH	M.	SALIES	Jean-Louis	
TAURINYA	M.	GARNIER	Yves	
VILLEFRANCHE DE CONFLENT	M.	LECROQ	Patrick	
VINCA	Mme	MARTIN	Marie-France	
VINCA	Mme	PAGÈS	Solveig	
BAILLESTAVY	M.	COULET	Jean-Claude	
CAMPOME	M.	BOSC	Jean-Louis	
CONAT BELLANS	M.	MORICHON	David	
CASTEIL	Mme	SAUDECERRE	Hélène	
CATLLAR	M.	ALBECQ	Laurent	
CLARA VILLERACH	Mme	ZUBER	Sophie	
CODALET	M.	GALIBERT	Frédéric	
ESCARO	Mme	ARMAGNAC	Françoise	
EUS	M.	GRAU	Jean-Michel	
LOS MASOS	M.	BARBOYON	Patrice	
MARQUIXANES	M.	LEMAIRE	Patrick	
MOLITG LES BAINS	M.	QUES	Gérard	
MOSSET	M.	PAYRI	Henri	
NOHEDES	M.	CHERRIER	Alexandre	
NYER	M.	KHALED	Thomas	
PRADES	Mme	BOUVIER	Géraldine	
PRADES	Mme	GOBERT FORGAS	Thérèse	
PY	Mme	LAMB	Livia	
SAHORRE	Mme	BARBETTE	Christiane	
TARERACH	M.	FABRE	Alain	

[illegible]



COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 13 JUIN 2022

Roger PAILLES, Président de la Commission, remercie les personnes présentes et accueille les représentants du dispositif Tremplin Messieurs Florian CHARDON (Directeur du Syndicat Mixte Canigou Grand Site) et Christophe ANDREUX (coordinateur du dispositif Tremplin) qui seront présents à la commission uniquement pour la présentation du point 1 de l'ordre du jour.

Membres présents : Roger PAILLES, Catherine PECH, Patrick MASSELOT, Erik CHATELUS, Daniel MAROUBY, Elisabeth PREVOT, Jean-Jacques XIFRE, Yves GARNIER, Marie-France MARTIN, Thérèse GOBERT-FORGAS, Jean-Pierre MENDOZA, Alain CASTAGNE

Excusée : Chantal OLIVIERI

Également Présents : Guillaume LAURANT Chef de projet Petites Villes de Demain et coordinateur pôle ingénierie territoriale de la Communauté de Communes Conflent Canigó et Catherine COCHET Chargée de missions développement économique

Excusé : Stéphane PENDARIES

Ordre du jour

1/ PRESENTATION DISPOSITIF TREMLIN

Par Christophe Andreux (coordinateur Tremplin – Syndicat Mixte Canigó et PNRPC)

2/ DOSSIERS OCMACS

3/ SIGNATURE PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE

4/ PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION DES CANDIDATS – TERRAINS ZAE VINCA

5/ QUESTIONS DIVERSES

Ordre du jour :

1. **PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMPLIN**
2. DOSSIERS
OCMACS
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMPLIN

Par Christophe Andreux (coordinateur Tremplin – Syndicat Mixte Canigó et PNRPC)



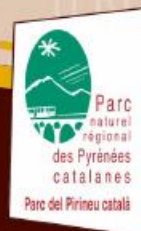
CERDAGNE - CAPCIR - CONFLENT - RIBÉRAL - HAUT-VALLESPIR

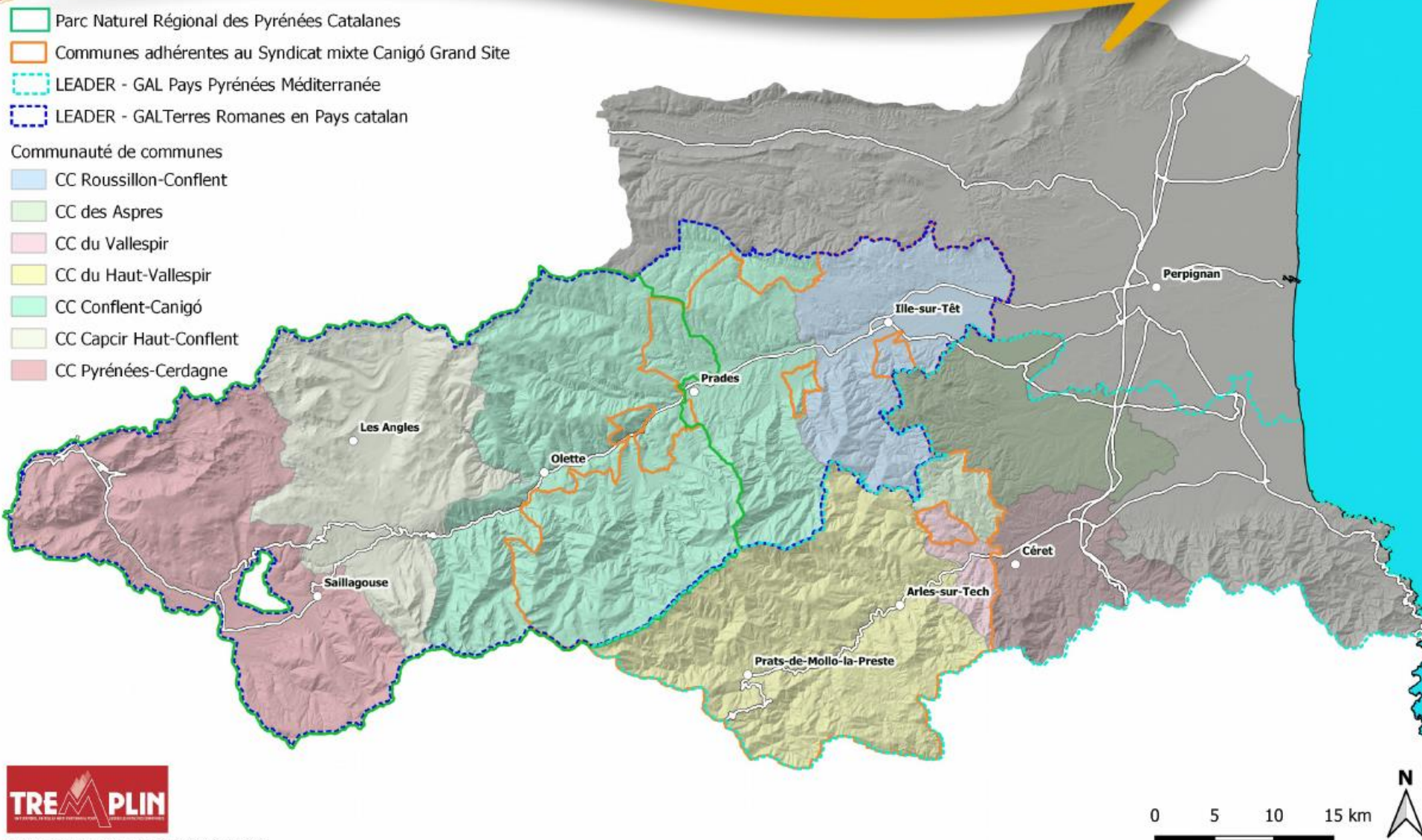
Présentation du dispositif TREMPLIN Communauté de communes Conflent Canigo

Lundi 13 juin, 2022

Dispositif co-porté par :

Canigó Grand site et PNR des Pyrénées Catalanes





Qu'est ce que TREMPLIN depuis 2021 ?



Territoire **RE**seau **M**ultipartenarial **P**our **L**ibérer les **I**Nitatives économiques locales



Un dispositif territorial d'accompagnement qui se concentre **uniquement sur les projets individuels et collectifs spécifiques** (projet atypique, pluriactivité, statuts mixtes, projet de vie ...) venant **en amont et en complémentarité** avec les dispositifs d'accompagnement existants



Il s'agit donc à **l'offre d'accompagnement TREMPLIN de s'adapter au porteur de projet et aux offres déjà existantes en élaborant un parcours spécifique**, dans une logique « gagnant-gagnant »



Un dispositif **au service des stratégies territoriales** des Pyrénées Catalanes et de Destination Canigó (Cerdagne, Capcir, Conflent, Ribéral et Haut Vallespir), **recentré sur les phases détection et idée au projet et favorisant l'ancrage territorial** des projets économiques

Qu'est ce que TREMPLIN depuis 2021 ?



Le Dispositif Tremplin est à la fois :

- Un réseau de point de contact pour la détection des projets,
- Une offre d'accompagnement spécifique au territoire
- Une interface prescriptrice des offres d'accompagnement, de conseil et de formation proposées par les partenaires
- Un relais d'accompagnement opérationnel des stratégies territoriales des Pyrénées Catalanes et de la Destination Canigó
- Un espace de mise en relation entre PP, accompagnateurs et acteurs locaux



→ Le rôle du SMCGRS et du PNRPC est double :

- Apporter **une expertise sur l'ancrage du projet dans le territoire**
- Assurer **un rôle de coordination** entre le porteur de projet et les partenaires de TREMPLIN et territoriaux.



Les partenaires de l'accompagnement : Consulaires, CRESS, ECTI, Plein Sud Entreprises, les pépinières et couveuses, les Missions Locales Jeunes, Agence des Pyrénées, Alter Incub', 2 CAE, Assosphère, PAI, Terres vivantes, Profession Sports & Loisirs 66



Les partenaires de la formation : UPVD-IAE, CFPPA, AFPA, Pôle Emploi, BGE



Les partenaires transversaux/ressources/d'appui ponctuel : 2 GALs, ADRET, ADIE, AIRDIE, MiiMOSA et Initiative en Pays Catalan pour les financements aux Porteurs de Projet, DDETS 66



Les partenaires de l'ancrage territorial : 7 Communautés de communes, le Département 66 pour les projets IAE, Région et Ad'OCC pour les filières, Terres de liens / SAFER pour le foncier



Partenaires nationaux : Fédération des Parcs Naturels Régionaux, Réseau des Grands Sites de France, Réseau Créa'rural avec l'AVISE.

Schéma du dispositif (page suivante) avec modalités de collaboration pour les 3 phases d'accompagnement :

-  2 types de porteurs de projet avec des spécificités prises en compte
-  3 phases d'accompagnement avec objectifs spécifiques et collaborations adaptées
-  Un réseau de point de contact pour la détection des projets (phase 1) avec des modalités de collaboration favorisant la complémentarité et l'efficacité entre tous les partenaires
-  Le COTER mensuel en visio sollicité en fin de phase 1 et de phase 2
-  Des actions répondant aux besoins de faciliter / renforcer l'ancrage territorial des projets : Ateliers-formations thématiques, Rencontres territoriales de l'entrepreneuriat

Porteurs de Projet Individuel

Guichet ouvert
Primo accueil toute l'année

Phase 1 PPI :
Porteurs d'idées
et de Projet

Phase 2 PPI :
Accompagnement
individualisé

Coordination-suivi du plan d'accompagnement
Possibilités de formation, accompagnement,
ateliers thématiques ponctuelles assurés par
PNRPC/SMCGS en complément des
partenaires

COMité de PILotage

Animation par
PNRPC + SMCGS

COMité
TERritorial
Mensuel en visio

Rencontres Territoriales
ouvertes aux partenaires
Tremplin et territoriaux

Phase 3 : poursuite de
l'accompagnement
par les partenaires

Porteurs de Projet Collectif

Guichet ciblé
Filière, Secteur, Territoire

Phase 1 PPC :
Projets collectifs et de
territoire

Phase 2 PPC :
Accompagnement
Collectif sur mesure

Propositions de démarches méthodologiques de
structuration PNRPC/SMCGS et/ou Agence des
Pyrénées (ADEPFO) et/ou autres partenaires liés au
secteur d'activité

TREMP LIN pour les projets individuels dans une économie local et durable



Projets s'inscrivant dans tous les secteurs d'activité : artisanat, commerce, agriculture, alimentation et restauration, environnement, mobilité, tourisme, APN, socio-culturel, éducatif, service de proximité ...



Projets pouvant être liés à plusieurs activités ou concernant plusieurs secteurs.



Les projets innovants, notamment en lien avec la transition écologique, sont bien entendu les bienvenus.

TREPLIN pour les projets individuels dans une économie local et durable



> Projet de double activité : location de vélos VAE, VTAE (Assistance Electrique) et atelier réparation de cycles - Conflent



> Projet de double activité : production de plantes aromatiques / arboriculture et distillerie artisanale - Conflent



> Projet : brasserie artisanale et locale - Conflent



> Projet : Accompagnement et coaching pour enfant, adolescent, famille, adulte - Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent



> Projet : Production artisanale d'huile essentiel PPAM - Conflent

TREMP LIN pour les projets collectifs et territoriaux



Tous les secteurs sont concernés dans des logiques de **micro-filière**, de **circuits courts**, de **transition écologique** et énergétique, d'économie circulaire, de **Tiers Lieux** et de dynamique valléenne de valorisation des productions locales.



Les projets s'inscrivant dans l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) sont bien entendu encouragés et accompagnés, comme les projets associatifs ou de coopérative, mais aussi les **projets de mutualisation de moyens et de services**, de groupement employeur (GE) ...

TREMP LIN pour les projets collectifs et territoriaux

-  > Projet collectif : élevage équin (poneys) et ferme pédagogique - Conflent
-  > Projet collectif : centre socio-éducatif multi-accueil pour les tous petits, les jeunes et les ados - Conflent / Ribéral
-  > Projet collectif : restauration cuisine de terroir et promotion des producteurs locaux - Conflent
-  > Projet collectif : atelier de transformation collectif pour des petits producteurs agricoles et artisans locaux - Conflent
-  > Projet collectif : Tiers lieu "manufacture de proximité" - Conflent
-  > Projet collectif : Education à la nature et l'environnement avec les PPAM - Conflent, Cerdagne et Capcir
-  > Projet collectif : association Sauvages et Cultivées pour la mutualisation de moyens entre productrices et transformatrices de PPAM (secteurs : Conflent)

TREMP LIN pour les projets de Filière du Pnr Pyrénées Catalanes

5 micro-filières sont accompagnées par une équipe spécialisée :



Filière « Pierre » avec Christelle FRAU :

<https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/economie/initiative/pierres>



Filière « Bois de Bocage » avec Sophie GESTA :

<https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/economie/initiative/presentation>



Filière « Forêt-Bois » avec Laetitia BEJANIN :

<https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/economie/initiative/filiere-bois>



Filière « Semence locale » et PPAM avec Ingrid FOREY :

<https://www.parc-pyrenees-catalanes.fr/actions-parc/economie/initiative/semences-locales>



Filière « Brassicole et Panicole » avec Antoine BIENNASSIS (pas encore de contenu internet car filières récentes)



CERDAGNE - CAPCIR - CONFLENT - RIBÉRAL - HAUT-VALLESPIR

**Nous vous remercions de votre écoute et intérêt.
Nous nous tenons à votre disposition pour tous besoins d'informations**

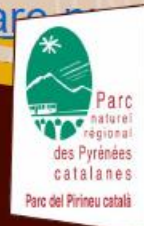
Informations, vidéos et ressources Tremplin :

<https://www.canigo-grandsite.fr/content/tremplin-accompagnement-des-projets-%C3%A9conomiques>

Coordination du dispositif TREMPLIN

06 70 37 93 72

brienne.audouin@parcs-naturees-catalanes.fr



Ordre du jour :

1. **PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMLIN**
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES

Avis de la commission sur le dispositif Tremplin.

Roger PAILLES remercie Florian CHARDON et Christophe ANDREUX pour leur présentation du dispositif.

La commission trouve ce dispositif très utile pour les porteurs de projets individuels ou collectifs du territoire car il permet de réunir en même temps l'ensemble des structures qui peuvent accompagner les porteurs de projets quels que soit leurs besoins ou leur statut (formation/financement/recherche de locaux/questionnement sur le statut.....).

Elisabeth PREVOT indique que le dispositif fonctionne bien depuis de nombreuses années, que les retours étaient bons et que de vraies habitudes de travail existent entre les organismes.

Christophe ANDREUX indique par ailleurs que les futures rencontres entrepreneuriales territoriales seront organisées en partenariat avec la Communauté de Communes Conflent Canigó sur Prades en novembre 2022.

Ces rencontres, ouvertes à tous les nouveaux porteurs de projets intéressés, permettront aux partenaires présents d'assister à une présentation des entreprises accompagnées par le dispositif et actuellement en phase de post création.

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. **DOSSIERS
OCMACS**
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

2. DOSSIERS OCMACS

Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMLIN
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES

Pour 2022, l'enveloppe OCMACS est presque épuisée. Pour rappel son montant annuel est de 30 000 €. Or jusqu'à présent le plafond de participation de la CCCC était de 3000 € maximum grâce à la participation du FISAC. Depuis fin 2021, et la fin de l'enveloppe FISAC, il a été décidé d'augmenter le plafond d'intervention de la CCCC à 6000 €, ce qui restreint automatiquement le nombre d'entreprises aidées. Pour 2022, l'enveloppe restante est de 18 000 €.

		Nombre de dossiers	Activité	Montant subvention allouée	
				CCCC	Co-financement
Année 2019	Entreprise en création	5	Commerce prêt à porter/multiple rural/poissonnerie/restauration/restauration	8 565.36 €	Oui <u>fisac</u>
	Entreprise en développement (modernisation/dev/reprise)	13	Boulangerie pâtisserie/poissonnerie/pâtisserie/menuiserie/vente matériel informatique/épicerie/ commerce détail piscine/bar-restaurant/restaurant/commerce plomberie-électricité/restaurant -café/boulangerie pâtisserie/menuiserie	27 853.82 €	Oui <u>fisac</u>
Année 2020	Les dossiers accompagnés ont été basculés sur d'autres fonds (<u>Lccal/pass relance</u>)				
Année 2021	Entreprise en création	3	Restaurant/salle de sport/entretien forestier - paysagiste	18 000 €	2 <u>leader</u>
	Entreprise en développement (modernisation/dev/reprise)	6	Fabrication -vente de cosmétiques/épicerie fine/boulangerie – pâtisserie / cordiste – élagueur/restauration/pâtisserie	13 088.88 €	4 <u>fisac</u> et 2 <u>leader</u>
Année 2022	Entreprise en création	3 (dont 2 en cours) : Romain petit (attribué) En cours : <u>Laboudie</u> et <u>Van Cutsem</u>	Transformation Bio/ Fabrication de Pâte fraîche/ Micro-brasserie	18 000 €	3 <u>leader</u> (sans la participation com <u>com</u> , les 2 dossiers en cours ne verront pas le jour)
	Entreprise en développement (modernisation/dev/reprise)	2 (dont 1 en cours) (Torres validé) et salon de coiffure (en attente des devis)	Chocolatier Salon de coiffure	6 000 € (celui en cours n'est pas chiffré)	<u>non</u>

4 dossiers en attente non aboutis...peut être pour 2023

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. **DOSSIERS
OCMACS**
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

La pâte du Conflent

✓ **FRANZINI LABOUDIE CELINE** – Corneilla de Conflent

Nom commercial : La pâte du Conflent

Activité : Transformation alimentaire et vente en circuit court – Fabrication de pâtes fraîches artisanales végétaliennes aux blés anciens.

Acquisition d'une remorque magasin équipée pour le stockage réfrigéré et la vente de pâtes fraîches sur les marchés locaux

Montant des investissements éligibles : 20 659 € HT

Montant total des investissements : 39 000 €

Prise en charge à 30 % du montant des investissements par la CCCC soit 6 000 € (plafond atteint)

Demande de financement Leader

Il est demandé de se prononcer sur un montant de participation de la CCCC à hauteur de 6 000 €



Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. **DOSSIERS
OCMACS**
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

La Brasserie au bord du lit

✓ **SARL GUIRLIGUI – Van Cutsem Tanguy – Fillols**

Enseigne : La brasserie au bord du lit

Activité : Micro-Brasserie (production et vente de bières).

Vente en circuit court (restaurants et débits de boissons locaux – vente directe à la brasserie et sur les marchés)

Acquisition de matériel de brassage et de fermentation (3 cuves de brassages, 3 fermenteurs et accessoires)

Montant des investissements éligibles : 70 421 € HT

Prise en charge à 30 % du montant des investissements par la CCCC soit 6 000 € (plafond atteint)

Demande en parallèle de financement Leader.

Il est demandé de se prononcer sur un montant de participation de la CCCC à hauteur de 6 000 €



Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMLIN
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES

AVIS DE LA COMMISSION SUR LES 2 DEMANDES D'OCMACS :

La commission donne un avis favorable pour l'attribution de subventions OCMACS aux porteurs de projets suivants :

- ✓ **FRANZINI LABOUDIE CELINE** – Corneilla de Conflent
 - Nom commercial : La pâte du Conflent
 - Activité : Transformation alimentaire et vente en circuit court – Fabrication de pâtes fraîches artisanales végétaliennes aux blés anciens.
 - Pour l'acquisition d'une remorque magasin équipée pour le stockage réfrigéré et la vente de pâtes fraîches sur les marchés locaux
 - Montant des investissements éligibles : 20 659 € HT
 - Montant total des investissements : 39 000 € HT
 - Prise en charge à 30 % du montant des investissements par la CCCC soit 6 000 € (plafond atteint)
 - Demande en parallèle de financement Leader

Montant attribué : 6000 €

- ✓ **SARL GUIRLIGUI – Van Cutsem Tanguy** – Fillols
 - Enseigne : La brasserie au bord du lit
 - Activité : Micro-Brasserie (production et vente de bières).
 - vente en circuit court (restaurants et débits de boissons locaux – vente directe à la brasserie et sur les marchés)
 - Acquisition de matériel de brassage et de fermentation (3 cuves de brassages, 3 fermenteurs et accessoires)
 - Montant des investissements éligibles : 70 421 € HT
 - Prise en charge à 30 % du montant des investissements par la CCCC soit 6 000 € (plafond atteint)
 - Demande en parallèle de financement Leader.

Montant attribué : 6000 €

La commission souligne le caractère sérieux de ces projets et indique que ces subventions à hauteur de 6000 € permettent aux porteurs de projets de demander un financement leader conséquent. L'absence de ces financements aurait mis en péril la réalisation des investissements.

Sur l'enveloppe financière OCMACS allouée chaque année, Elisabeth PREVOT indique qu'avant de la reconduire, il convient d'évaluer l'existant et notamment les aides mises en place par la Région Occitanie, en particulier le Pass commerce de proximité.

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREPLIN
2. DOSSIER
OCMACS
3. **PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE**
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

3. PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. DOSSIER
OCMACS
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

Pourquoi ce pacte ?

Afin de dynamiser la filière bois en Occitanie, les acteurs ont souhaité mettre en place un pacte en faveur de la construction et de la rénovation en bois des bâtiments publics pour plusieurs raisons :

- Le bois contribue aux enjeux climatiques (neutralité carbone à horizon 2050 et RE des bâtiments neufs), sociaux (emplois non délocalisables en milieu rural) et économiques (développement de filières)
- L'occitanie dispose de la seconde plus grande superficie boisée de France (36 % de son territoire)

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMPLIN
2. DOSSIER
OCMACS
3. **PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE**
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

Quels sont les objectifs du Pacte ?

- Augmenter la part du bois dans la construction
- Dynamiser l'économie régionale et développer les savoir-faire
- Gérer et mieux valoriser la ressource forestière
- Susciter l'intérêt plus large de toute maîtrise d'ouvrage privée pour la construction bois et biosourcée
- Concourir à l'atteinte des objectifs de réduction des impacts du changement climatique

Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMLIN
2. DOSSIER OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE
CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES

Quels sont les engagements du signataire du pacte ?

- 1/ Entreprendre la construction ou la rénovation d'au moins 1 bâtiment dans lequel le bois jouera un rôle structurel (au-delà de la charpente) dans les 2 ans suivant la signature du pacte
- 2/ Etudier la possibilité d'intégrer du bois, si possible régional, dans l'ensemble des projets de construction ou de rénovation qu'il engage
- 3/ Utiliser du bois issu de forêts gérées durablement, certifiées PEFC ou FSC
- 4/ Inciter d'autres maîtres d'ouvrages de son territoire à utiliser du bois dans les constructions, rénovations et aménagements
- 5/ Communiquer largement sur son engagement et ses réalisations
- 6/ Désigner un référent au sein de sa structure qui suivra les projets et fera remonter les données permettant de capitaliser les informations et d'assurer un suivi du Pacte Construction Bois – Occitanie (volume/essence/provenance)
- 7/ Autoriser les partenaires du Pacte à utiliser ces éléments pour communiquer sur la filière

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. DOSSIER
OCMACS
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

Quels bénéfices pour le signataire du pacte ?

- Une visibilité accrue de la structure au niveau régional (large communication régionale)
- Un accompagnement spécifique technique et financier à chaque étape (de l'idée à l'exploitation)
- Une relation privilégiée avec les partenaires financiers porteurs de la dynamique du développement de la construction bois en Occitanie
- Une analyse des retombées économiques, sociales et environnementales de son projet sur son territoire

Il est demandé à la commission de se prononcer sur la signature par la communauté de communes du Pacte Construction Bois Occitanie

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. DOSSIER
OCMACS
3. **PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE**
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

Avis de la Commission sur la signature du Pacte Construction Bois Occitanie :

La commission précise que les acteurs de la filières bois signataires du pacte sont :

- L'Etat
- La Région Occitanie
- L'ADEME
- Fibois Occitanie qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filières bois
- Les Collectivités forestières Occitanie qui représentent et accompagnent les élus des communes dans leurs projets en lien avec la forêt et l'utilisation du bois

Roger PAILLES précise que, dans le pacte, l'origine des bois dans les projets de rénovation et/ou de construction est si possible régional, que les engagements semblent être atteignables et que ce pacte peut aussi permettre le développement d'une filière sur le secteur de la Communauté de communes avec une valorisation des bois locaux en direct.

La Commission valide la signature du Pacte Construction Bois Occitanie

4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION DES CANDIDATURES ZAE VINCA

Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMLIN
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES



S'installer à Vinça

Département des Pyrénées-Orientales

Proche de l'Espagne, au cœur du triangle économique Barcelone-Toulouse-Montpellier

10 stations balnéaires, 8 stations de montagne, 5 stations thermales, 9 ports de plaisance et 28 sites naturels classés

7ème département le plus visité de France

Territoire Conflent-Canigó

Reconnu Pôl d'excellence rurale et générateur d'activités économiques.

Produits agricoles de qualité.

Artisanat et savoir faire locaux.

Pôle commercial et de services.

Un territoire connecté

Fibre optique prévue 2022

Situé à mi-chemin entre mer et montagne, Vinça vous connecte sur un territoire économique diversifié.

- à 20 mn de l'autoroute A9 vers Barcelone, Montpellier, Toulouse
- à 30 mn de l'aéroport Perpignan Rivesaltes
- à 25 mn de la gare TGV/SNCF

Le conflent, la qualité de vivre pour réussir

L'économie en Conflent

COMMERCES 15%	INDUSTRIE 7%
AGRICULTURE 10%	CONSTRUCTION 12%
ADMINISTRATION PUBLIQUE 16%	SERVICES 40%

Dans un environnement naturel d'exception à 20 mn de l'agglomération de Perpignan (268 000 habitants)

- à 35 mn du bord de mer
- à 40 mn des stations de sport d'hiver

Des héritages : Jazz, classique, cinéma...

Des sites remarquables : Cité du Canigou, abbaye de St Martin du Canigou...

Des sites historiques : Villeneuve de Conflent, Fort Libéria...

Des eaux thermales : Molitg les bains, Vernet les bains, St Thomas les bains

11 937 m² à partir de 200 m² la parcelle
Disponible septembre 2022
Accès à l'axe Perpignan/Andorre immédiat
Réservation ouverte

Zone d'activité
Venta farines



Candidature

L'espace est réservé prioritairement aux activités industrielles, artisanales, et aux services à l'industrie et à l'artisanat.

Modalités et conditions

Les projets devant répondre à des critères d'évaluation, et être proposés à une commission d'attribution.

Critères :

- La pertinence du projet et son intérêt pour le territoire.
- La création et/ou le maintien d'emploi
- La qualité du bâtiment et des aménagements extérieurs
- L'optimisation de l'espace et la démarche environnementale

Les projets retenus par la commission d'attribution des parcelles pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la Chambre de Commerce et d'Industrie dans le cadre d'un partenariat avec la Communauté de Communes du Conflent Canigó.

Coatice
cochet.catherine@coconflent.fr

Rappel des critères de sélection et de la pondération arrêtés par le conseil communautaire du 14 avril 2022

Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMPLIN
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. **PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA**
5. QUESTIONS DIVERSES

Critères de sélection des candidatures	Pondération possible	(Notes possibles)
Pertinence du projet pour le territoire	35%	(entreprise peu présente sur le territoire/représentant un besoin pour la population ou entreprise attractive pour la clientèle/magasin de vente/pérennité de l'activité....)
Maintien de l'emploi ou embauche	20%	(0 perte d'effectif - 5 maintien emploi - 10 embauche)
Optimisation de l'espace bâti sur la parcelle	20%	(surface prévue construite au sol/surface constructible au sol)x10 = note sur 10
Qualité du bâti : Démarche environnementale/production d'ENR/végétalisation/gestion de l'eau et des déchets...	25%	(0 pas de matériaux éco conçus, ni d'enr - 10 installation d'ENR/végétalisation, gestion durable eau-déchets)
	100%	

Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMLIN
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES

Un dossier de candidature a été transmis à chaque candidat intéressé avec un délai de réponse au 31 mai 2022 – Publicité sur le site Internet

DOSSIER DE CANDIDATURE
ZAE VENTA FARINES – VINCA
Dossier à retourner au plus tard le : **31 mai 2022** à contact@ccconflent.fr
Renseignements au 06.02.12.10.33

Réserve à l'administration – ne pas remplir

Date de réception de la fiche :
Contact : Visuel ☐ Téléphonique ☐ Courriel ☐ Autres ☐
Nom et prénom de la personne réceptionniste :
Critères de sélection - note finale :

Contact
Nom : Prénom :
Adresse postale :
Adresse mail :
N° téléphone :

Identification
Nom de l'entreprise : Statut :
Origine de l'entreprise : CC du Conflent ☐ Département ☐ Région ☐
Hors Département/Région ☐
Ville d'origine :
Département d'origine :

Secteur d'activités :
Agroalimentaire ☐
Artisanat ☐
Commerce ☐
Industrie ☐
Services ☐
Santé ☐
Exploitation agricole ☐
Hôtel/restaurant ☐
Bureau ☐
Entrepôt ☐
Autres ☐

Activité qui sera exercée sur la zone :

Destination du foncier (stockage de matériel, accueil du public, lieu de vente, parking, atelier de fabrication, bureaux) :

Spécificité(s) recherchée(s) :

Château  Route de Ria, 66500 PRADES – tél : 04 68 05 05 13 – contact@ccconflent.fr / www.ccconflent.fr

N° de lot souhaité :

Superficie du lot souhaité (en m²) :

Dimension du local construit (préciser la surface au sol occupée en m²) :

Est-il prévu une zone de stockage non couverte sur le terrain : Oui ☐ Non ☐

Si oui nature des marchandises stockées :

Démarche environnementale prévue (pose de panneaux solaires/végétalisation/gestion de l'eau – des déchets) : Oui ☐ Non ☐

Précisez le type de démarche :

Impact
En termes d'emplois (nombre d'emploi maintenu ou nombre d'embauche prévue) :

En termes de clients (nombre de clients accueillis par jour en moyenne) :

Informations complémentaires
.....
.....

Château  Route de Ria, 66500 PRADES – tél : 04 68 05 05 13 – contact@ccconflent.fr / www.ccconflent.fr

Proposition du Comité de sélection



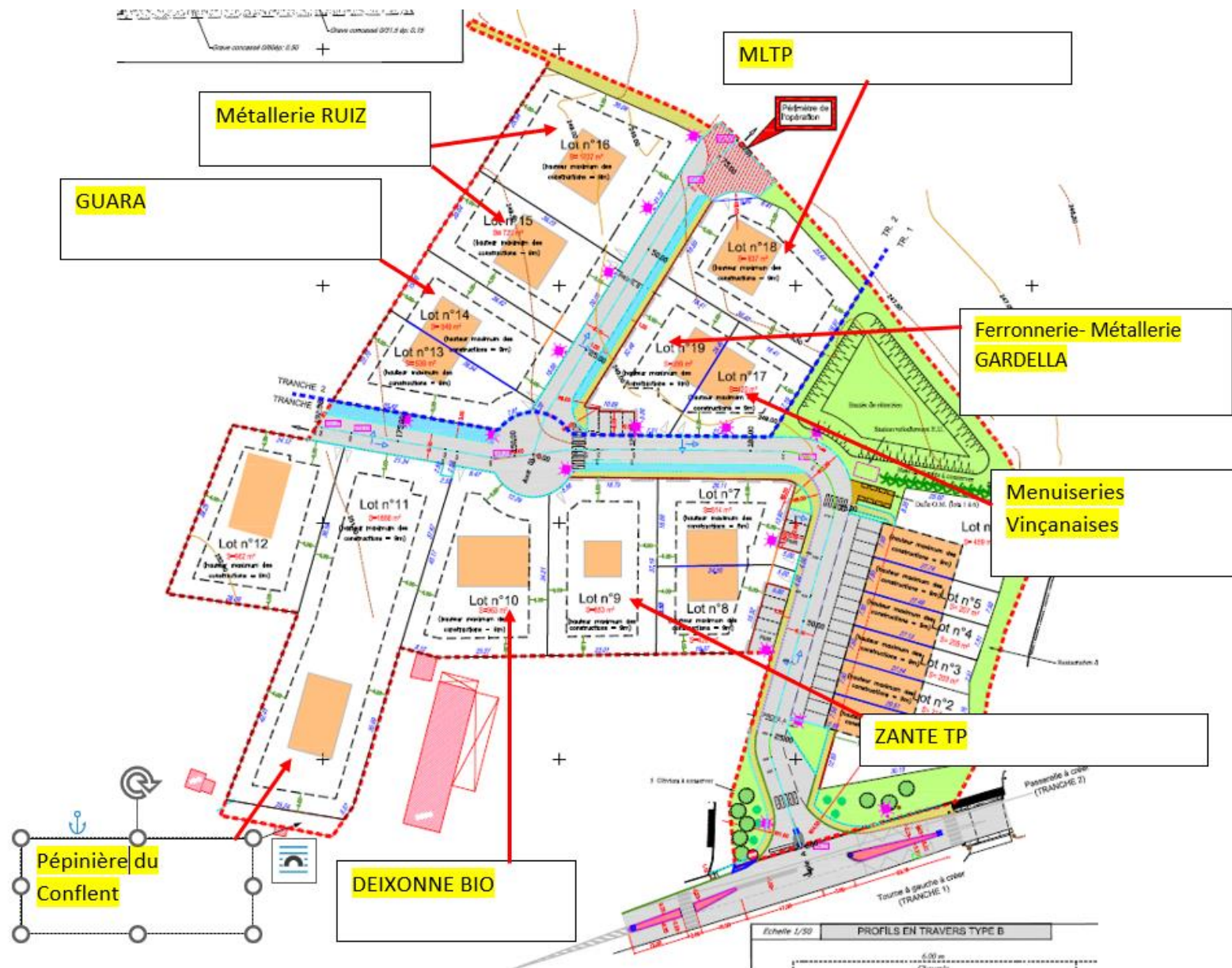
Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMPIN
2. DOSSIERS
OCMACS
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

			Prix en € HT/m ²	55 €	50 €	45 €	40 €
	Nom de l'entreprise	NOTE	Surface	<500m ²	500 à 800	800 à 1200	>1200
Lot 1			393	21 615 €			
Lot 2			214	11 770 €			
Lot 3			203	11 165 €			
Lot 4			205	11 275 €			
Lot 5			207	11 385 €			
Lot 6			459	25 245 €			
Lot 7			514		25 700 €		
Lot 8			426	23 430 €			
Lot 9	ZANTE TP	8.94	853			38 385 €	
Lot 10	SAS DEIXONNE BIO	9.54	963			43 335 €	
Lot 11	PEPINIERE DU CONFLENT	8.53	1866				74 640 €
Lot 12			962			43 290 €	
Lot 13			539		26 950 €		
Lot 14	GUARA	8.73	549		27 450 €		
Lot 15	METALLERIE RUIZ	8.52	729		36 450 €		
Lot 16	METALLERIE RUIZ	8.52	1037			46 665 €	
Lot 17	MENUISERIES VINCANAISES	7.03	420	23 100 €			
Lot 18	MLTP	8.48	837			37 665 €	
Lot 19	FERRONNERIE/METALLERIE GARDELLA	6.96	559		27 950 €		

Ordre du jour :

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF TREMPIN
2. DOSSIERS OCMACS
3. PROPOSITION DE SIGNATURE DU PACTE CONSTRUCTION BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU COMITE DE SELECTION CANDIDATURES ZAE VINCA
5. QUESTIONS DIVERSES



Il est demandé à la commission de se prononcer sur la proposition du comité de sélection des candidats à l'acquisition de terrains sur la ZAE de Vinça ci-dessus

Ordre du jour :

1. PRESENTATION
DU DISPOSITIF
TREMLIN
2. DOSSIERS
OCMACS
3. PROPOSITION DE
SIGNATURE DU
PACTE
CONSTRUCTION
BOIS OCCITANIE
4. PROPOSITION DU
COMITE DE
SELECTION
CANDIDATURES
ZAE VINCA
5. QUESTIONS
DIVERSES

La commission explique que les terrains ont été proposés à tous les candidats de la Communauté de communes, quelle que soit leur origine, qui se sont manifestés pour l'acquisition d'un terrain.

Le comité de sélection s'est attaché à proposer une solution à tous les candidats en faisant des contre propositions lorsque cela était possible.

En dernier ressort, et à défaut de trouver un compromis avec les candidats, les critères de sélection (validés lors du dernier conseil communautaire) ont permis de départager les candidats qui avaient postulés sur un même terrain.

Seule une candidature a été écartée immédiatement car le postulant est un particulier et non une entreprise.

Un autre candidat n'a pas obtenu de terrain car aucun des terrains restant disponibles ne lui convient et ses notes sont inférieures à celles des candidats avec lesquels il entre en concurrence.

Remarque : Les candidatures déposées jusqu'à présent laissent à penser de difficultés de commercialisation pour le macro-lot 1 (lots 1 à 6) de par les attendus architecturaux et la surface des lots. D'autre part, pour une question de coût, l'utilisation de parpaings recouverts d'enduit a été évoqué par certains candidats.

La commercialisation étant récente et encore incomplète, la commission propose de se tenir informée des retours pour que le cas échéant, un permis d'aménager modificatif sur ces points soit réalisé avant l'achèvement des travaux.

La commission donne un avis favorable à l'attribution des terrains de la ZAE de Vinça aux candidats telle que présentée ci-dessus et précise que cet avis passera en conseil communautaire de septembre dès achèvement des travaux et métrage précis des surfaces.

5. QUESTIONS DIVERSES